

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 17 (1879)  
**Heft:** 5

**Artikel:** Il fallait dire : non  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-185123>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 08.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

## JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

**PRIX DE L'ABONNEMENT :**

Pour la Suisse : un an, 4 fr.; six mois, 2 fr. 50.  
 Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; — au magasin Monnet, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

**Il fallait dire : non.**

Sous ce titre, M. Francisque Sarcey publiait, il y a quelques semaines, dans le *XIX<sup>e</sup> Siècle*, les judicieuses réflexions qui suivent à propos des mariages contractés sous l'influence des parents ou des convenances :

« Il y a quelques mois, dans une commune des environs de Paris, avait lieu un mariage. La fiancée était une jeune fille fort jolie, d'un caractère doux et ayant un peu les manières d'une demoiselle de la ville. Par contre, le mari était un robuste agriculteur, aux épaules carrées, à la tournure absolument agreste.

Cette union, arrêtée entre les parents, plaisait si peu à la jeune fille que, le jour même des noces, et la cérémonie à peine achevée, réunissant à la hâte quelques menus effets, elle prenait le train et arrivait à Paris, fuyant un époux qui lui déplaisait.

Elle y reste assez longtemps sage, travaillant pour gagner sa vie; puis un beau jour, ce qui était inévitable arrive..... Il est impossible de ne pas s'écrier : Eh ! que ne parlait-elle plus tôt ! Mieux eût valu opposer tout d'abord à ses parents un refus catégorique ; ou même, si elle avait reculé jusqu'au dernier moment, mieux eût valu, à la question sacramentelle de l'officier civil, répondre, au risque du scandale, par un non formel. Puisqu'elle était décidée à s'enfuir, il eut été sans aucun doute préférable d'exécuter cette fugue avant qu'après le mariage. On ne saurait agir plus inconsidérément et c'est de cette première étourderie qu'est venu tout le mal. Mais qui sait ? la faute en est peut-être moins à elle qu'à nos mœurs. Nous voyons bien comment les choses se passent dans une foule de ménages bourgeois.

Les parents arrangeant entre eux un mariage qui leur paraît, selon l'expression consacrée, convenable sous tous les rapports. On demande ensuite l'assentiment de la jeune fille; mais il y a, vous le savez, des façons de demander qui ne laissent pas le choix de la réponse. Si elle refuse, ou même si elle hésite, on la rebrouse, on la tarabuste. On lui remontre qu'on entend mieux ses intérêts qu'elle-même, qu'on ne veut que son bonheur, qu'elle ne sait rien des choses de ce monde, qu'elle doit se laisser conduire. Si elle s'obstine, c'est une persé-

cution de toutes les heures. Elle n'a point de respect pour les cheveux gris de son père, elle veut mettre sa mère au tombeau. On fait intervenir la famille, les amis, parfois même le confesseur.

Il est rare qu'une jeune fille résiste longtemps à cette pression savamment et habilement organisée. Elle se résigne pour avoir la paix. Elle laisse faire les préparatifs, et chaque jour qui passe est un engagement nouveau qui l'enchaîne d'un lien plus fort. Elle sait, d'ailleurs, quoique un peu vaguement, qu'il lui reste, à la mairie, le jour de la célébration même, un dernier recours, qui est de répondre non à l'interrogatoire de l'officier civil.

Cette question adressée par le maire : *Et vous, mademoiselle, prenez-vous monsieur un tel pour époux ?* cette question solennelle, et que la loi a voulu qu'on prît au sérieux, elle n'est plus regardée, dans le train de la vie ordinaire, que comme une simple formalité sans importance. A une personne que vous rencontrez et qui vous demande comment vous vous portez, vous répondez tout de suite : Très bien, je vous remercie; et, tout de suite après : quand je dis très bien, non, je souffre horriblement d'un rhumatisme, mais vous savez, on répond très bien sans faire attention, par habitude. Eh bien ! il semble qu'à la phrase sacramentelle de l'officier de l'état civil, la jeune mariée doive, par bienséance, répondre : *oui, Monsieur*, quitte à se reprendre après et à se dire tout bas : *oui, c'est-à-dire non*, car il ne me plaît pas du tout, ce Monsieur qu'on m'a donné pour époux.

Mais, diantre ! c'est qu'une fois le *oui* fatal prononcé, il n'y a plus à y revenir. C'est un *oui* définitif qui ne saurait plus s'atténuer, ni se corriger, ni se retirer. C'est un *oui* pour la vie et c'est pitié de le voir prononcer si légèrement.

En vérité, nos femmes et nos filles n'ont pas le sens du code. Quand on leur dit : *C'est la loi* qui le veut ainsi, elles vous répondent invariablement : Eh ! qu'est-ce que ça me fait, à moi, que ce soit la loi ! si votre loi est absurde... — Absurde, nous ne disons pas le contraire, mais c'est la loi.

Ce seul mot : *la loi*, qui imprime à l'esprit des hommes un sentiment de terreur salutaire, glisse aisément sur celui des femmes. Elles n'en comprennent pas l'étroite rigueur, la nécessité implacable.

Il est évident qu'à la jeune fille dont nous parlons, une fois en face du magistrat chargé de la cérémo-

nie, s'est dit : répondre *non*, là, devant tout le monde, quand c'est l'usage de dire *oui*, une aussi horrible inconvenance n'est pas possible. Et elle a répondu oui absolument par convenance ; mais comme il était sans doute au-dessus de ses forces de partager le sort de l'homme que lui avait choisi sa mère, elle a pris, sans crier gare, de la poudre d'escampette, ne se doutant peut-être pas de l'énormité de son action. Et la malheureuse est partie, ignorante assurément comme la plupart des jeunes filles, et du code civil et du mariage. »

Après avoir fait le tableau du malaise général qui se fait sentir depuis longtemps déjà dans le monde entier, malaise dont les industries et le commerce de notre pays ont aussi gravement été frappés, le *Bulletin financier*, de Lausanne, ajoute :

« L'industrie des hôtels, poussée en Suisse jusqu'à l'insensé, subit, pour les mêmes motifs que les autres, la crise la plus intense. »

La réflexion est juste, car, exagérant les ressources que peuvent apporter chez nous les étrangers qui visitent nos sites alpestres et séjournent quelques semaines au bord de nos lacs, de trop nombreuses personnes se sont vouées, chez nous, au service de cette population flottante, aux dépens peut-être de nos ressources agricoles, de la simplicité de nos mœurs, et de plusieurs métiers aujourd'hui négligés. De là, cette multitude d'hôtels dans toutes les vallées, à proximité de tous les glaciers, et souvent jusque sur les plus hautes cimes, au risque de n'avoir que quelques pauvres touristes pendant deux ou trois semaines seulement, suivant les caprices de la saison; de là ces pensions sans nombre, ces guides qu'on rencontre partout, fumant leur pipe au soleil en attendant la clientèle; ces montreurs de grottes et de cascades, toutes ces choses enfin qui ont fait dire que la Suisse n'était qu'une grande hôtellerie.

Les mêmes considérations ont évidemment inspiré ces vers, publiés dans la *Revue britannique*, qui sont fort méchants, et peut-être un peu exagérés, mais auxquels on doit accorder un certain fond de vérité :

De la Suisse où jadis naquit la liberté,  
L'aubergiste, aujourd'hui, devient l'unique athlète;  
Et sa cuiller à pot, tant que dure l'été,  
Du vieux Guillaume Tell remplace l'arbalète.  
Pendant six mois, la Suisse exploite ses cafés,  
Invite l'étranger à ses tables bancales,  
Et pour quelques écus, change en beautés véniales  
Ses rochers à prix fixe et ses lacs tarifés.  
J'aime mieux admirer les Alpes quand la bise  
D'un froid manteau de neige enveloppe leurs flancs,  
Quand le givre, aux sapins, suspend ses festons blancs,  
Et qu'au lit des torrents le flot se cristallise.  
Décembre, des glaciers, relève les remparts,  
Et voit du haut des monts les touristes épars,  
Fuir ainsi qu'une armée au jour d'une défaite.  
Leurs vices et leur or cherchent d'autres climats;  
Et la Suisse endossant son manteau de frimas,  
Redevient, en hiver, ce que Dieu l'avait faite.

*Aux dames.* — Une mode singulière, mais logique, vient d'être adoptée par beaucoup de femmes élégantes, quand elles font leurs visites du matin. Au lieu d'entrer dans le salon avec une pelisse ou une confection, elles se drapent dans un tartan, laissé dans l'antichambre, et elles entrent en taille et en chapeau; cette mode a deux avantages : celui de ne pas entrer dans une pièce dont la température est élevée avec des vêtements destinés à tenir chaud dehors, et ensuite de montrer tout l'ensemble d'une jolie toilette, plaisir auquel tant de femmes sont sensibles. On prétend que l'ancien châle cachemire va reparaître, pour remplacer le tartan en cette occasion; bien entendu que ces châles écossais sont choisis avec des couleurs claires et tendres, gris-souris par exemple, et d'une laine extrêmement fine et souple.

Les bals commencent à s'organiser à Paris; on mettra, paraît-il, très peu de fleurs sur les robes, beaucoup de dentelle blanche; les délicieuses étoffes Pompadour, semées de fleurs charmantes, sont elles-mêmes de vrais bouquets. La robe de bal la plus simple, la plus jolie et la plus solide se fera en surah blanc, ce foulard sergé si frais et si seyant qu'on inondera de cascades de dentelle bretonne. Les robes de ce genre se feront avec petits paniers, courtes et demilongues, ce qui est bien plus commode pour danser; quelques fleurs dans les cheveux, au corsage, et l'on aura une toilette très jeune, très parisienne.

(*Revue de la mode.*)

M. d'Haussonville, dans la *Revue des Deux-Mondes*, et M. le pasteur Rubin, dans une brochure, ont publié dernièrement des détails fort remarquables sur les enfants abandonnés ou vagabonds, qui se comptent par milliers à Paris. Echappés de bonne heure à la famille, ne fréquentant aucune école, ne recevant aucune espèce d'instruction, ces enfants vaguent dans les rues, un refrain licencieux ou des lazzi impertinents à la bouche, vivant à l'aventure, couchant on ne sait où, heureux du présent qu'ils savent toujours exploiter, insoucieux du lendemain, narguant la police, demandant l'aumône, ouvrant la portière de votre voiture en vous appelant : *Mon prince, mon ambassadeur*, et répondant à votre refus par des quolibets.

Les agents de police, qui connaissent à fond ce type du gamin de Paris, vous diront qu'il est rusé, d'un égoïsme sauvage, avec des caprices souvent féroces. Dépravé jusqu'à la moëlle, il n'a plus ni pudeur, ni sentiment du devoir. Rien n'est plus affligeant que ce cynisme moral dans des corps et des âmes d'enfants.

Ces petits héros de la rue, dont s'amuse quelquefois la curiosité des étrangers, finissent trop souvent, hélas! à l'hôpital ou à la prison.

Rien de plus triste que la vue de ces enfants qu'on rencontre à l'heure de l'école dans les rues détournées, autour des halles, des gares de chemins de fer, ou le soir à la porte des théâtres. Ils ne restent pas isolés; ils forment bien vite des associations intimes, une sorte de franc-maçonnerie avec des mots d'ordre, signes de ralliement et lieux de rendez-vous. Entre ces petits mauvais sujets s'établit rapidement un enseignement mutuel autrement fécond que celui de l'école. Malheur à l'écolier plus sage qui passe par là et qui s'attarde un instant à regarder leurs jeux ou qui s'y mêle. Ce sera une